

Atelier régional de propositions de mesures d'amélioration de la conservation des requins en Afrique de l'Ouest

Du 10 au 12 Novembre 2015, un atelier régional sur les mesures d'amélioration de la conservation des requins en Afrique de l'Ouest se tiendra à Dakar, République du Sénégal. La rencontre est organisée par la Commission Sous Régionale des Pêches organisée, en partenariat avec l'Administration Océanique et Atmosphérique Nationale des États-Unis d'Amérique (NOAA).



Le projet « *Renforcement des capacités de conservation et de gestion durable des populations de requins* », qui vient en appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins (PSRA-Requins), a pour objectifs d'une part l'actualisation et la mise en œuvre des PAN-Requins des sept Etats Membres de la CSRFP (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée- Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone), et d'autre part l'interdiction du finning dans la sous région. Plus spécifiquement, le projet cherche à améliorer les législations des pêches aux Requins dans l'espace CSRFP avec un accent particulier sur l'interdiction du finning. Le Gouvernement des Etats-Unis, à travers la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), a apporté un appui financier à la CSRFP pour la mise en œuvre de ce Projet.

L'atelier a pour objectif global la formulation de recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures spécifiques de conservation et de gestion durable des populations de Requins en Afrique de l'Ouest. Spécifiquement, les propositions contenues dans les rapports des points focaux doivent être discutées au cours de l'atelier régional entre les différents pays pour leur harmonisation au niveau régional. Ce sera le cas par exemple des taxes à l'exportation des produits de Requins (ailerons et autres) qui seront harmonisées au niveau régional avec un taux plancher qui doit être une taxe minimale que les pays doivent appliquer.

Les points focaux du Projet PSRA-Requins de l'ensemble des sept Etats membres de la CSRP ont coordonné la réalisation des activités pouvant aboutir aux résultats suivants :

- la mise à jour des législations de pêche en matière de Requins : inclure les décisions de la CITES de la CoP 16 en 2013 en impliquant tous les acteurs concernés (ONGs travaillant avec les pêcheurs de Requins, Directions des pêches, Direction de l'Environnement, Direction des Douanes, Recherche - centres de recherche et Universités) ;
- l'interdiction du finning pour les pays qui n'ont pas encore pris cette mesure, et l'application de l'interdiction du finning pour les pays l'ont déjà prise ;
- l'obtention de données intéressantes et fiables sur les prix, les marchés, les acteurs impliqués dans la commercialisation;
- la proposition dans la législation des pêches de taxes dissuasives à l'exportation des produits de Requins (ailerons et autres) en concertation avec les Douanes.

Pour plus d'informations :

- Projet PSRA/Requins, site internet de la CSRP : [Mise en œuvre du plan sous-régional d'action pour la conservation et la gestion durable des populations de requins.](#)
- Contact : Dr Mika Diop, Responsable du Projet PSRA-Requins, CSRP - mika.diop@spscrp.org